

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 18/07/2016 portant création de la mention **Loisirs tous publics** du **BPJEPS**, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **30/06/2023**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention Loisirs tous publics est attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom

Monsieur	ANDRE	Thomas
Monsieur	BAILLARGEAU	Alexandre
Madame	BEGUE	Rachel
Madame	BERNARD	Barbara
Madame	BIDET	Edwige
Madame	BONNEFOY	Bettyna
Madame	BOUIN	Léa
Madame	BUGEAUD	Alix
Madame	COLLAS	Laurine
Monsieur	DE ALMEIDA RODRIGUES	Mattéo
Madame	DE HARO	Ambre
Monsieur	DONNADIEU	Richard
Madame	EPIARD	Elise
Madame	FLEURAT	Zoé
Monsieur	GIRAUD	Nicolas
Monsieur	GOMES	Benjamin

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Monsieur	GUEIT	Lucas
Madame	HOULIER	Marine
Madame	JEANNOT	Laura
Monsieur	LOURDEAU	Antonin
	VIGEANT	
Madame	MERGHICH	Soumia
Madame	MICHAUD	Valérie
Madame	PALLARD	Alysson
Madame	RIPAULT	Marion
Madame	ROUX	Yohanie
Madame	TOUSSAINT	Appoline
Madame	TRICOCHÉ	Juliette

Article 2.- La rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES CEDEX, le 30/06/2023

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
le Chef du pôle formation-certification-emploi



Sébastien DARTAI